

Vivre à Angers

DÉBAT PUBLIC

Budget 2013:
pouvoir d'achat
et investissements

REPORTAGE

Au cœur
du fleurissement
de la ville

GUIDE

L'origami
en scène
pour Artaq



373 / MAI 2013



Une ville où il fait bon vieillir

ZOOM



L'accueil de jour César-Geoffroy propose des ateliers aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Une occasion pour leurs aidants de s'accorder du répit.

L'indispensable accompagnement des "aidants"

L'aidant désigne la personne qui soutient et accompagne au quotidien une personne âgée en perte d'autonomie. Il joue un rôle indispensable pour permettre le maintien à domicile qui demeure la solution privilégiée. Cet aidant est souvent le conjoint, un des enfants ou un proche. Cette position n'est pas toujours facile à vivre. L'aidant est lui-même souvent une personne âgée qui peut s'essouffler dans cette démarche de soutien. De nombreuses questions se posent au fil du quotidien et des fragilités peuvent apparaître, surtout quand la personne aidée montre des signes de désorientation. La Ville a, depuis de nombreuses années, analysé cette situation et pris conscience de la position de pivot de l'aidant dans la réussite de beaucoup d'actions en faveur des personnes âgées. C'est pourquoi la collectivité soutient et multiplie les initiatives dans ce domaine. Il s'agit de proposer de l'écoute, des conseils, des conférences, un espace de parole et des possibilités d'échanges avec d'autres personnes dans la même

situation. Autre objectif: informer sur les aides existantes et les pathologies rencontrées. Enfin, une attention particulière est portée au bien-être de l'aidant en lui permettant d'avoir des temps pour lui et des moments de répit afin de pouvoir souffler. En 2013, la collectivité renforce encore son offre de services dans ce domaine et affirme son action forte auprès des Angevins. Ainsi, le 17 mai, l'espace du bien vieillir Robert-Robin confirmera sa place d'Espace des Aidants, au travers d'un temps fort qui permettra de découvrir toutes les réponses aux questions et aux besoins des aidants. Autre nouveauté: la création d'une plateforme de répit aux aidants à la résidence César-Geoffroy. Elle vise en particulier ceux qui accompagnent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Une action indispensable quand on sait que, d'ici à 2030, le nombre de personnes âgées atteintes par cette maladie va progresser de plus de 75 %, soit un millier d'Angevins âgés de plus de 65 ans supplémentaires concernés.

Interrogations, renseignements ou conseils sur les questions du vieillissement

à Angers, un seul numéro, celui du Clic, 0 800 250 800 (numéro vert, appel gratuit), du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 12h30 à 17h.

(suite de la page 15)

information, accès aux droits, emploi, santé... (Lire Initiatives en page 18). Ce vaste chantier complète le travail d'observation gérontologique engagé par le CCAS depuis déjà dix ans. L'analyse de toutes ces données aboutira, à l'automne, à la présentation d'un plan d'actions afin de préparer la ville au défi démographique du grand âge. L'objectif final est évidemment de permettre à un maximum d'Angevins de profiter d'un vieillissement actif dans leur ville, tout en étant en bonne santé.

Des lieux de vie, ouverts sur le quartier

Mais bien sûr, comme le démontre l'enquête du mensuel Notre Temps, la mobilisation au plus près des seniors n'est pas une idée neuve à Angers. Depuis longtemps, au cœur des préoccupations municipales, se trouve la question du parcours résidentiel, c'est-à-dire de l'adaptation de l'hébergement en fonction de l'âge. D'ailleurs, la Ville, à travers son CCAS, gère sept foyers-logements et deux maisons de retraite médicalisées. Peu de communes proposent un tel service dans une telle proportion. Les foyers-logements hébergent 544 résidents autonomes, qui louent un appartement seul



Le maintien à domicile des personnes âgées nécessite la mise en place de dispositifs d'aide à la vie quotidienne (ménages, repas, soins...). Parmi eux, la bibliothèque à domicile amène la culture chez des Angevins fragiles, voire isolés, via un réseau de bénévoles.

ou en couple. Du personnel y assure une présence sécurisante 24h/24. Mais plus qu'un simple lieu de vie, ces établissements sont les têtes de pont de la politique municipale en faveur du bien vieillir. Ouverts sur leur quartier, ces établissements constituent un premier relais d'information de la population sur ces questions. Les personnes âgées du secteur peuvent également venir y prendre leurs repas ou participer aux nombreuses animations. Quant aux deux maisons de retraite médicalisées gérées par la Ville, elles comptent 165 résidents qui, eux, sont plus fragiles. S'y ajoutent des places d'accueils de jour et d'hébergement temporaire.

Favoriser au maximum le maintien à domicile

Aujourd'hui, la question du logement passe prioritairement par une politique en faveur d'un maintien à domicile le plus longtemps possible. Tout simplement car là est le souhait

La question du logement passe par une politique en faveur d'un maintien à domicile le plus longtemps possible, ce qui est le souhait d'une majorité de personnes âgées.

La question du très grand âge est un défi en soi: celui de l'accompagnement de la perte d'autonomie, un enjeu majeur pour la collectivité, la personne elle-même et ses proches.

prioritaire d'une immense majorité des personnes âgées. Mais adapter son logement et sa vie n'est pas toujours chose aisée. S'y ajoutent bien souvent des enjeux financiers et parfois affectifs liés à la perte progressive d'autonomie... C'est pourquoi le CLIC, guichet unique sur la question du vieillissement situé au sein de l'espace du bien vieillir Robert-Robin à la Roseaie, informe, conseille et accompagne les personnes âgées ou leurs proches dans leurs réflexions. Les différents acteurs gérontologiques peuvent alors intervenir et apporter une réponse correspondant aux différentes situations. Pour venir en soutien aux personnes et à leurs proches, le CCAS propose ainsi une palette de réponses ajustées. De l'autonomie complète

à la perte progressive de cette autonomie, l'offre de services s'adapte: intervention d'une aide à domicile pour le ménage, les courses ou la cuisine; livraison de repas; bibliothèque à domicile; service de soins infirmiers en lien avec le secteur associatif ou libéral... Ainsi, chaque année, près de 2000 personnes âgées bénéficient d'heures d'aide à domicile et 500 se font porter des repas préparés à la cuisine centrale Gaston-Birgé. Avec toujours, en arrière-plan: l'indispensable lien social. Cela se traduit par une attention particulière et des petits gestes simples comme celui d'accompagner la personne à la boulangerie plutôt que de faire les courses à sa place ou encore d'éviter que la livraison des repas à domicile ne se traduise par un isolement renforcé.

Faire se croiser les générations

Dans cette même optique, le CCAS propose un programme de plus de 1000 animations

(suite page 18)

Une ville où il fait bon vieillir

m IEUX
COMPRENDRE

DOSSIER

→ Angers est une ville où il fait bon vivre sa retraite. Pour que cet atout perdure, la collectivité adapte en permanence son offre de services et se prépare à faire face au boom démographique ainsi qu'aux nouveaux besoins des populations âgées.

“O

ù fait-il bon vivre sa retraite ?” Notre Temps, le mensuel des retraités, a observé à la loupe les métropoles françaises afin de déterminer le classement “des villes qui aiment les retraités”. Résultat : Angers décroche une belle troisième place, juste derrière Grenoble et Bordeaux. Le magazine parle d'Angers comme d'une ville qui sait “conjuguer art de vivre et modernité.”

Pour arriver à un tel résultat, la Ville déploie depuis de nombreuses années des actions en faveur de la qualité de vie des quelque 30 000 Angevins de plus de 60 ans. Une politique aux multiples facettes qui intègre la diversité des individus et de leurs choix. En effet, la retraite n'est pas une période uniforme. Il existe bel et bien toute une série de nuances entre, d'un côté, un “jeune” retraité à la recherche d'activités et, de l'autre, une personne en perte d'autonomie qui s'interroge sur la possibilité de rester chez elle ou d'intégrer un établissement adapté. L'autre donnée incontournable

qu'il faut bien mesurer est l'évolution démographique. En 2009, un Angevin sur cinq avait plus de 60 ans. En 2020, ce sera un sur trois. Et au sein de cette population, celle des plus de 85 ans va plus que doubler. La question du très grand âge est donc un défi en soi : celui de l'accompagnement de la perte d'autonomie, un enjeu majeur pour la collectivité, la personne elle-même et ses proches.

Un état des lieux exhaustif

Il faut donc plus que jamais anticiper les besoins et les services à proposer. C'est pourquoi la Ville a rejoint en 2012 la démarche “ville amie des aînés” de l'organisation mondiale de la santé (OMS). En découle un recensement de tout ce qui se fait à Angers à destination des retraités. Cet audit urbain se veut le plus exhaustif possible en prenant en compte le maximum d'éléments de la vie quotidienne : accessibilité des espaces extérieurs, transports, habitat, participation à la vie de la ville,

(suite page 16)

CE QU'ILS EN PENSENT



JEAN-MICHEL DELAGE

« Après avoir profité de l'offre de la Ville en termes de culture, de sports et de loisirs, j'ai eu envie de m'investir à mon tour. Mon rôle d'ambassadrice du label “Angers, ville amie des aînés” consiste à aller à la rencontre des Angevins afin de faire connaître la démarche et de recenser les besoins des personnes âgées. »

Annie-Jeanne Maria,
bénévole ambassadrice “Angers, ville amie des aînés”.

Plus de 1 000 animations par an sont proposées aux retraités angevins par le CCAS : activités créatives, culturelles, physiques et sportives, comme ici l'atelier hebdomadaire de cyclotourisme, mais également sorties, spectacles, thé dansants...



Le Clic, installé au rez-de-chaussée de l'espace du bien vieillir Robert-Robin, est l'adresse incontournable pour toutes les questions liées au vieillissement.

THIERRY BONNET

(suite de la page 17)

tout au long de l'année. Pas moins d'un tiers de la population retraitée, soit 10 000 personnes, accède à une de ces animations. Cela va de l'activité de loisir comme la marche nordique, en passant par un thé dansant ou la visite d'une commune rurale, jusqu'à un séjour complet pour une personne en perte d'autonomie et son conjoint. Évidemment, en fonction de la situation de chacun, un accompagnement et un transport adapté peuvent être mis en place. Il faut également insister sur la spécificité angevine de la lutte contre la ségrégation des personnes âgées, notamment au travers des initiatives intergénérationnelles Mix'âges. C'est un combat où Angers a toujours été à l'avant-garde. Derrière cela, il y a une idée très simple : nos aînés ont plein d'histoires à raconter, de connaissances à partager, de compétences à transmettre et du temps disponible. Cette immense richesse, il faut la valoriser grâce à des

rencontres, des animations et des activités où se croisent toutes les générations. Avec en point d'orgue chaque année : la fête de l'intergénération. L'événement va connaître le 5 juin sa douzième édition qui va s'inscrire dans la semaine des âges (Lire Initiatives ci-contre). C'est aussi dans cet esprit qu'un soutien important est apporté aux bénévoles retraités. Et tout le monde sait que sans l'investissement désintéressé de ces derniers, la vie associative locale n'aurait pas le même dynamisme. Le service Animation et vie sociale du CCAS, à l'espace Welcome, suit ainsi près de 500 bénévoles retraités impliqués dans le soutien scolaire, les lectures de contes, les visites à domicile des personnes âgées... Afin de leur permettre de mieux appréhender leur rôle et d'échanger, des rencontres individuelles ou en groupe, ainsi que des formations leur sont régulièrement proposées. ■

TROIS INITIATIVES

Ville amie des aînés, mode d'emploi

Dans le cadre de la démarche de l'organisation mondiale de la santé "ville amie des aînés", la Ville a recensé tout ce qui se fait à Angers à destination des personnes âgées. Depuis le début de l'année, les rencontres se sont multipliées. La Ville et son centre communal d'action sociale (CCAS) se sont appuyés sur leur important réseau de partenaires : associations, bailleurs sociaux, organismes mutualistes, établissements sanitaires... Le comité des usagers du CCAS a également été mis à contribution. Mais cela ne s'est pas arrêté là. La concertation a été beaucoup plus large : des groupes d'échanges ont été programmés avec les commerçants et artisans, les professionnels de l'aide à domicile, le monde médical, les acteurs de l'habitat... Des Angevins ont été invités à donner leur avis. Et bien évidemment, les principaux intéressés, les retraités, ont été mobilisés. Directement, chacun a pu apporter sa contribution. Également, des "ambassadeurs" retraités ont été recrutés afin de mener, en binôme avec un étudiant, des enquêtes à domicile pour recueillir la parole des anciens, leurs besoins et leurs difficultés. Prochaine étape : le 7 juin avec une rencontre sur le thème "Mix'âges : Angers, une ville amie des âges, une ville amie des aînés," où sera présenté un premier aperçu du diagnostic. Enfin, à l'automne, est attendu le plan d'actions, réponse de la collectivité aux enjeux de cet audit urbain.

Un appartement laboratoire au Square des âges



Jawad Hajjam présente les innovations technologiques expérimentées dans le logement-laboratoire Lena.



JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Lecture de contes intergénérationnelle lors de la Fête de l'intergénération 2012.

Une fête de l'intergénération et une semaine des âges

Favoriser la rencontre des âges et des publics dans leurs diversités, telle est l'ambition de la fête de l'intergénération. Pour sa douzième édition, l'événement pose son chapiteau sur la place Leclerc, le 5 juin, avec notamment un château gonflable, des structures festives et ludiques. Au programme, de 10h à 18h, de nombreuses animations dont des jeux, des ateliers pratiques et de bien-être. Sur scène, les talents angevins seront à l'honneur : troupes de théâtre amateur, chant et musique. À signaler les représentations des "Mômes de l'Arc-en-ciel", spectacle intergénérationnel sur le répertoire d'Édith Piaf et de Judy Garland, et "Chantons à tout âge", une chorale intergénérationnelle. À noter, deux temps forts : à partir de 12h, apéritif, pique-nique géant et grand bal ; et à 14h, un flash-mob. Cette année, cette fête de l'intergénération intègre une semaine des âges, qui concentre trois événements : en premier, la fête du 5 juin, mais aussi un grand apéritif festif place Leclerc, le vendredi 7 juin à 18h30, puis la journée de valorisation de la Jeunesse (Jova), le 8 juin place du Ralliement et au Quai (lire en page 34).

Lena est le logement-laboratoire de la Mutualité Française Anjou-Mayenne ; un appartement évoluant en fonction des capacités et de la santé de ses occupants âgés. Ce n'est pas un hasard s'il est situé au sein du Square des âges, résidence dernier cri de l'organisme mutuel dans le quartier du Lac-de-Maine. "La technologie est là mais elle est discrète. Notre idée est de coller au mieux à la vie quotidienne du résidant," précise Jawad Hajjam, directeur de développement du centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie (Centich). Une seule clé électronique ouvre tout. Les lumières s'allument

automatiquement. Une tablette tactile commande le passage des volets d'une position "jour" à une position "nuit". Un capteur mesure aisément le pouls. Via la télévision, on consulte sa messagerie, commande un repas, suit la météo... Cheminement et contrastes des couleurs ont été choisis pour faire face à une perte de capacité visuelle. La cuisine, elle, a été conçue en partenariat avec le CHU afin d'être utilisée en toute sécurité même par des personnes fragilisées. "Ici nous recevons des professionnels en formation, mais surtout nous accueillons des personnes en convalescence sur de courts séjours et qui testent ainsi en conditions réelles les innovations."

CE QU'ILS EN PENSENT

"Accompagner les seniors dans les différentes étapes du vieillissement"

Beaudouin Aubret, adjoint à la Petite enfance, aux Personnes âgées, aux Retraités et à l'Intergénérationnel



THIERRY BONNET

Quels sont les enjeux du vieillissement à Angers ?

Face au boom démographique des plus de soixante ans et à l'allongement de la durée de vie, il nous faut accompagner les seniors dans les différentes étapes du vieillissement en limitant au maximum le sentiment de ruptures brutales lors des changements. Cela passe notamment par l'adaptation des logements afin de favoriser le plus longtemps possible le maintien à domicile. Une politique de prévention, d'anticipation et d'innovation qui doit s'accompagner de proposition en termes d'activités, de rencontres, de services de proximité, d'aménagements urbains...

C'est pour cela que la ville a adhéré à la démarche des "villes amies des aînés" ?

Cette démarche de l'organisation mondiale de la santé correspond bien à notre état d'esprit. Il s'agit à la fois d'anticiper les aménagements indispensables mais également de favoriser un vieillissement actif tout en étant en bonne santé. Une personne âgée qui garde des activités sociales et qui vieillit bien, c'est un plus pour toute sa famille. Des aménagements pour mieux se déplacer ou se reposer, cela profite à toute

la population. Des retraités qui s'investissent dans la vie associative, c'est un plus pour toutes les générations.

D'où votre volonté de mobiliser tous les acteurs en la matière ?

Bien évidemment. D'autant qu'Angers compte sur son territoire beaucoup d'acteurs très compétents. Je pense aux associations, aux établissements sanitaires, aux bailleurs sociaux, aux organismes mutualistes... Notre idée est d'être l'animateur du territoire autour du parcours de l'utilisateur et de servir à la fois de facilitateur et de passerelle. Un exemple : nous menons actuellement une réflexion pour lancer en centre-ville une résidence évolutive au fil des âges. Un projet de laboratoire vivant associant un bailleur, l'université, des entreprises du bâtiment...